



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 22 septembre 2026

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Maude Laberge, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue 16 septembre 2026, le règlement 358-2026 relatif au Programme régional d'aide financière à la restauration patrimoniale de la MRC du Haut-Saint-Laurent, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, 22 septembre 2026

Maude Laberge
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Sainte-Barbe certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 8h et 16h le 28^e jour de septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28^e jour de septembre 2026.

Directeur(trice) général(e) et
Greffier(ère)-trésorier(ère)